

Attestation d'hébergement

Je soussigné(e)

Nom REVELLAT Prénom Philippené(e) le 28.12.1960 à ORSAYdemeurant 129 Bd Pasteur - 94360 BRY. SUR. MARNE

certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Nom REVELLAT Prénom Evelynené(e) le 15.02.1961 à Grenoble

En outre, par la présente, je m'engage à prévenir BNP Paribas,

Agence de Nogent sur Marne

en cas de changement de domicile de la personne visée ci-dessus.

Je déclare avoir connaissance de la réglementation relative aux attestations ou justificatifs faisant état de faits matériels inexacts (1).

Fait à Nogent, le 28.04.2015

Signature du tiers logeur précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Mention ➤

Lu et approuvé

Signature ➤

Philippe

Documents à joindre à la présente attestation :

- une pièce d'identité du logeur,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois du logeur (facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe).

(1) Les articles 441-7 et 441-9 du nouveau code pénal sanctionnent d'une peine d'emprisonnement d'un an et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir, ou de tenter d'établir, une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.